



Brevet de Technicien Supérieur Agricole gestion et protection de la nature

Publics cibles

Formation continue
Formation initiale

Pré-requis

Le BTSa est ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat Général, Professionnel, Technologique, toutes séries ; DAEU options A et B ; BTSa et BTS (toutes options) ou équivalent RNCP. Il est également ouvert aux personnes pouvant justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps plein à la date du début des épreuves sur avis du responsable de formation.

Vous pouvez bénéficier de dispense d'épreuves si vous êtes

Programme

- un accompagnement individualisé en ligne (accès aux consignes de travail, aux informations en cours de formation et aux devoirs et corrigés),
- des échanges avec l'équipe pédagogique (téléphone, messagerie, forum),
- des échanges avec les autres stagiaires (messagerie, forums, sessions de regroupement),
- des livrets de cours et des ressources numériques sur la plateforme,
- un stage obligatoire dans un organisme du secteur public (comme les parcs nationaux, l'office national de la chasse et de la faune sauvage, l'agence française pour la biodiversité, les collectivités territoriales (service environnement du Conseil départemental, du conseil régional et des communautés de communes), ou dans des structures privées comme les associations gestionnaires de réserves naturelles, les conservatoires régionaux des espaces naturels, les fédérations de chasseurs ou de pêcheurs, les associations de protection de la nature).

Compétences visées

Cette formation s'adresse avant tout à un public qui doit s'impliquer fortement dans des actions de gestion des espèces, des milieux naturels et des territoires et/ou des actions d'animation et d'éducation à l'environnement, ou encore à des acteurs de la protection

titulaire d'un BTS, DUT, DEUG, DEUST ou L2, d'un diplôme de niveau supérieur, ou d'un BTSA dans une autre option ou spécialité. Il est possible de vous inscrire après une demande de dérogation et sur décision du directeur de la DRAAF si vous avez suivi une formation à l'étranger.

Langues d'enseignement
Français

Renseignements pratiques

Durée de la formation : 11 à 20 mois selon profil

Validation

Nombre d'ECTS délivrés : 120

de la nature qui désirent valider leurs compétences acquises au cours de leurs expériences .Elle permet aussi aux titulaires du DEJEPS « Animation socio-éducative ou culturelle », mention « Développement de projets, territoires et réseaux », d'obtenir le BTSA GPN en ne passant que les épreuves E3, E4 et E6

Débouchés

Cette formation débouche sur un diplôme de niveau 5 et prépare aux matières suivantes :

- Technicien ou chef de chantier de génie écologique (ex. : technicien rivière, technicien espaces naturels),
- Chargé d'études naturalistes (inventaires, suivis d'espèces...),
- technicien-garde ou écogarde (surveillance, entretien, prévention, voire police),
- animateur ou éducateur nature (animation d'un public, conception de projets en éducation à l'environnement, animation en tourisme nature).

Pour plus d'information

<https://ead.agrosupdiijon.fr/offre-de-formation-a-distance/detail-de-la-formation.html?origine=dipl&diplN1=4&uidFormation=8>